

ORTHOGRAPHE D'ÉTUDIANTS À PARTIR DE PRODUCTIONS LIBRES

QUELLES ZONES DE FRAGILITÉ ?

QUELLES SOLUTIONS ?

Ngoc Trang LUONG, Université Paris X Nanterre
Didactique de l'écrit, orthographe, français langue maternelle

OBJECTIFS

→ Définir les zones de fragilités et les attitudes orthographiques en vue d'une remédiation

→ Établir un constat des compétences à la sortie de l'enseignement obligatoire pour aiguiller les études de l'acquisition de l'orthographe

INTRODUCTION

Les étudiants représentent un public particulier pour la remédiation à l'écrit : sont-ils à considérer en situation d'acquisition (tardive) ou bien comme de futurs professionnels ayant éventuellement besoin d'une formation ponctuelle sur des éléments précis ?

L'importance de l'étude de l'orthographe des étudiants prend une ampleur remarquable si l'on considère la sélection du monde du travail actuel qui peut parfois écarter des candidats sur quelques erreurs d'orthographe.

Les erreurs peuvent être décrites voire anticipées selon trois facteurs :

- le type
- la structure linguistique qui l'engendre
- le profil personnel

PRESENTATION DU CORPUS

PUBLIC 23 étudiants de Licence 1 à Master 2

TAILLE 84 textes, ≈ 50 000 mots

GENRE presse écrite

SITUATION DE PRODUCTION non contrôlée, avec utilisation du traitement de texte

AVANTAGE : permet d'étudier la performance en situation de production et non au moyen d'exercices avec un objectif évident de contrôle linguistique

INCONVENIENT : à cause d'une faible homogénéité et du manque de contrôle d'occurrence des termes, tout résultat est à relativiser en fonction de la fréquence des items dans la langue et de l'ensemble du corpus.

TYPES D'ERREURS

En nous inspirant de la typologie de Fayol et Jaffré (2008), trois types d'erreurs nous ont servi à une première grille d'analyse.

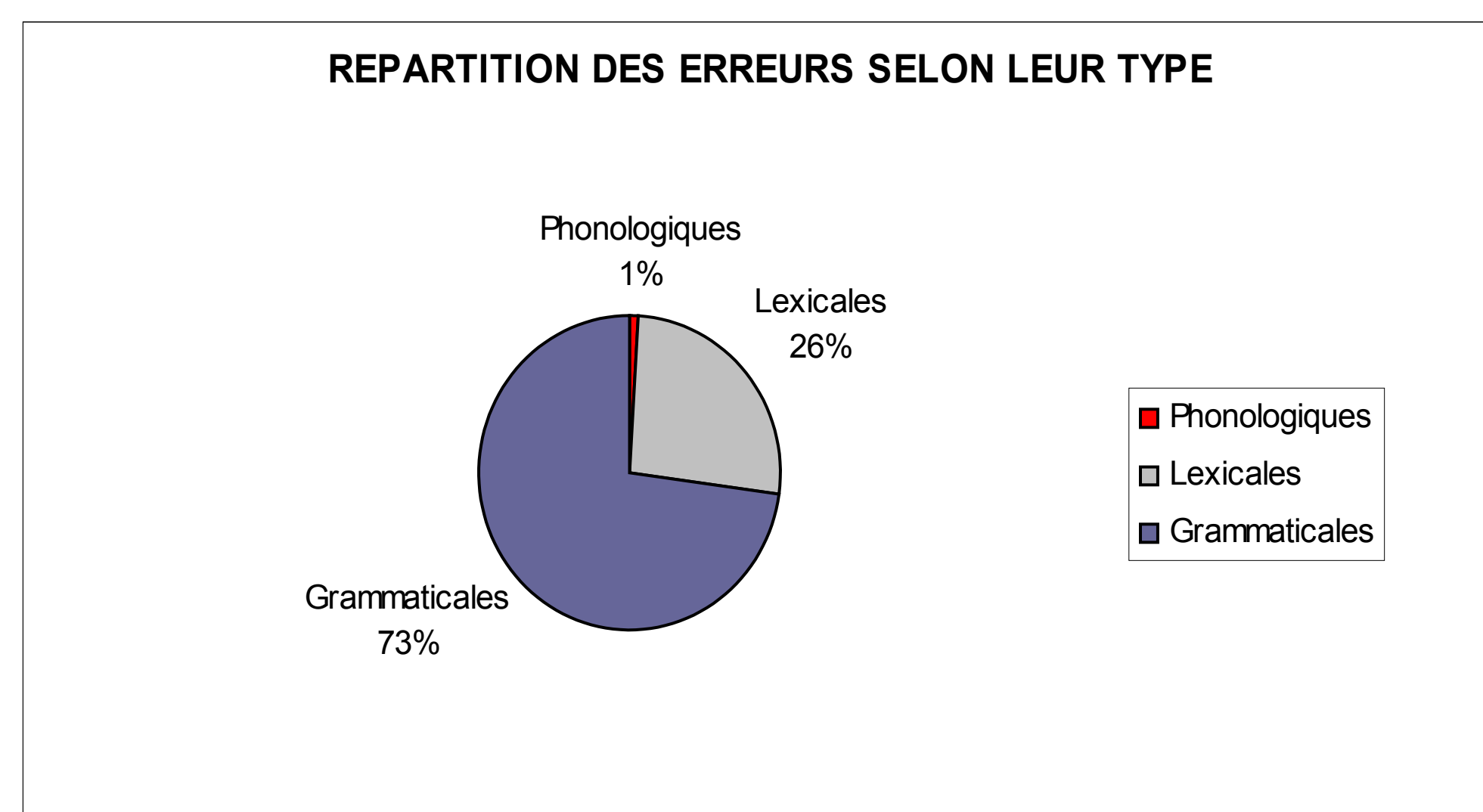
Nous avons distingué les erreurs :

PHONOLOGIQUES	LEXICALES	GRAMMATICALES
erreur de conceptualisation du matériau sonore du signifiant	orthographe d'usage (mutogrammes, flexions dérivationnelles, diacritiques non discriminants)	morphologie flexionnelle (verbale et non verbale) et gestion des accords
Exemple : *belles lurrettes pour belles lurrettes	Exemple : *attéri pour atterri	Exemple : *il prends pour il prend

Zone majoritaire : **plus de deux tiers des erreurs sont de nature grammaticale.**

Majorité transversale : la tendance majoritaire à l'erreur grammaticale se retrouve chez 22 étudiants sur 23.

Moyenne d'erreur : 1,64%



ERREURS GRAMMATICALES

Groupe verbal

Les erreurs au sein du groupe verbal représentent 40 % des erreurs grammaticales, soit le score le plus élevé dans ce type d'erreur.

Formes simples :

On trouve davantage d'erreurs de forme (choix de la désinence) que d'erreurs d'accord. Sans surprise dans ce genre de texte, c'est la 3^e personne du singulier qui maximise le nombre d'erreurs.

Formes composées :

Le participe est le plus touché, avec 52 occurrences. Les erreurs de flexion suivent de très près (42 occurrences).

Groupe nominal

Les erreurs touchent moins le groupe nominal que le groupe verbal mais seulement de très peu : les erreurs dans le GN constituent 37 % des erreurs grammaticales.

Il est surprenant de compter 67 occurrences d'erreurs d'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie alors que tous deux sont adjacents.

Ici, l'acquisition de la règle peut difficilement être mise en cause. **Il s'agirait donc davantage de facteurs contextuels, cognitifs, moins linguistiques à proprement parler.**

ERREURS LEXICALES

Les erreurs lexicales se caractérisent par deux grands groupes d'erreurs :

- les erreurs sur les **diacritiques**, qui touchent les accents mais aussi le trait d'union. On compte 77 omissions d'accents, 5 ajouts (circonflexe et grave uniquement) et 6 substitutions.
- **l'appariement phonographique**, ou la mauvaise lettre pour le même son (ex. **pacience* pour *patience*). Sur les 21 erreurs, seules 5 correspondent à des mots du lexique français. Donc 16 erreurs ont des graphies inventées.

Leur nombre demeure étonnamment élevé en considération de l'utilisation du traitement de texte. Il faut donc conclure que **soit les étudiants n'utilisent pas le correcteur orthographique, soit leur usage n'est pas totalement performant.**

ERREURS PHONOLOGIQUES

Les erreurs phonologiques sont très marginales ; on ne compte 7 occurrences.

Ces erreurs témoignent sans doute d'un rapprochement lexical. Exemples : **rendement mené* pour *rondement mené* ; **in extrémiste* pour *in extremis*

Ce pourcentage très faible n'est pas étonnant : à leur niveau avancé de pratique du français en tant que langue maternelle, la capacité de discrimination des sons des étudiants est bonne.

STRUCTURES D'ERREURS

Certaines structures linguistiques constituent des modalités d'erreurs.

Groupe verbal

- L'inversion du sujet et du verbe cause des problèmes d'accord du verbe.

Exemple : *comme le démontre bien les Espagnols*

- Un sujet composé de plusieurs GN engendre des erreurs d'accord du verbe.

Exemple : *sa famille et ses amis n'arrive plus*

Groupe nominal

- La dislocation du groupe adjectival en position antéposée engendre une erreur d'accord de l'adjectif
Exemple : *Affaiblis après l'échec de la mobilisation de l'automne contre la réforme des retraites, la plupart des organisations syndicales pensent que...*

- L'absence de déterminant « classique » (= articles non contractés) cause une erreur d'accord du nom qui le suit.
Exemple : *une dizaine d'année*

PROFILS PERSONNELS

Il faut indéniablement tenir compte du profil personnel des individus dans le cadre de toute formation.

Une classe moyenne de « bons en orthographe »

On constate que la majorité des étudiants ne connaît que des difficultés ponctuelles : les 2/3 ont une moyenne d'erreurs inférieure à 2%, et la médiane est inférieure à 1%. A l'image des erreurs d'accord de l'adjectif adjacent au nom qu'il qualifie, il ne s'agit donc pas d'un problème d'acquisition des règles d'accord. Les erreurs des étudiants, pour la plupart d'entre eux, sont dues à d'autres facteurs, qu'il faut étudier en vue d'une remédiation.

Deux cas isolés retiennent cependant notre attention :

1. **Règle d'accord systématique erronée** : un étudiant accorde toujours le participe passé conjugué avec *avoir* avec le sujet. Il s'agit clairement ici d'un problème d'acquisition de la règle d'accord, où la difficulté a été remplacée par la création d'une règle propre à l'individu : j'accorde tous les participes passés avec le sujet. Ce cas peut sembler alarmant lorsqu'on découvre qu'il s'agit d'un étudiant en Master 1 d'Histoire.

2. **Attitude potentiellement hypercorrectrice** : un étudiant refuse de laisser un participe passé sans flexion muette et ajoute systématiquement un *-s* ou un *-t*. Ici, la règle de la flexion muette est trop complexe pour que l'on puisse parler de problème d'acquisition. En effet, l'école ne nous apprend pas qu'il faut mettre la flexion muette correspondant au féminin du participe passé seulement dans les cas où le verbe est transitif, cette règle est trop complexe et on fait généralement confiance à l'habitude, la mémoire usuelle pour mémoriser les finales des participes passés. Il y a ici davantage une difficulté liée à une attitude, une conceptualisation du participe passé, qu'un problème d'acquisition de règle à proprement parler.

COMMENT REMEDIER ?

Pour la grande majorité des individus, un rappel des règles d'accord serait totalement superflu, comme toute mesure prise à mauvais égard. Puisque les erreurs restent ponctuelles, il semblerait qu'une relecture efficace pourrait éliminer ces erreurs résiduelles, et permettre à ces étudiants de répondre aux exigences normatives de notre société d'écriture actuelle.

Didactique de la révision

L'objectif de la méthode de relecture est de susciter ou renforcer un « **doute orthographique** » (Sautot, 2002) afin d'améliorer la vigilance des étudiants. Afin d'optimiser l'efficacité de la relecture, on peut aider les étudiants :

→ à localiser les zones morphologiques des mots

en développant une compétence de détection avec cibles, travail d'entraînement du calepin visuo-spatial de la mémoire de travail (Baddeley, 1986) avec des couleurs respectives aux types de flexions ;

→ à les reconnaître rapidement

en créant des **boucles de lecture récursives** dont la taille doit s'ajuster à la capacité cognitive de l'individu. Au lieu de faire une seule relecture finale (ou deux, voire trois, qui deviennent alors un travail laborieux et parfois inefficace en relecture de surface), trouver un rythme de relecture alternant phase de production / phase de relecture, d'une taille inférieure à une phrase pour commencer, puis étendre jusqu'au paragraphe si possible.

→ à améliorer la productivité du **travail d'analyse métalinguistique**

par un travail utilisant de nombreux **tests réflexes** qui viendraient remplacer le travail extrêmement coûteux de l'application de la règle. Les études montrent que l'évolution de la compétence vers un niveau expert passait par un certain degré d'automatisme. Ces automatismes non linguistiques (accord de proximité, « accord de fréquence ») poussent parfois à l'erreur (le fameux exemple *il les timbres*, cf. étude de Fayol et Pacton, 2006). Il faudrait donc encourager les automatismes mais en favorisant une réflexion linguistique afin de déterminer la flexion correcte. Ces tests linguistiques utilisant la **commutation** ou la **substitution allient l'économie de l'automatisme à la régularité de la relation systémique des éléments de la langue.**

Revoir l'acquisition des règles

Concernant le cas des deux étudiants qui commettent systématiquement des erreurs au niveau du participe passé, il peut être bon de revenir sur l'acquisition de la règle. Plusieurs questions se posent alors. Est-ce que le problème vient du côté de la règle ? (je ne connais pas la règle, je ne la comprends pas) ou bien du côté de son application ? (je ne sais pas ce qu'est un auxiliaire, je ne sais pas trouver le sujet, je ne sais pas où est le participe passé etc.)

CONCLUSION

Les erreurs d'orthographe des étudiants ne témoignent pas d'acquisition inachevée ou tardive ; hormis 2 cas sur 23, ils **n'ont pas besoin d'un rappel des règles d'accord**. En revanche, si ces erreurs sont ponctuelles, leur fréquence et leur répartition transversale dessinent une **zone de fragilité commune à tous : l'orthographe grammaticale. Par l'enseignement d'une méthode de révision efficace et la transmission de tests linguistiques, plus de 2/3 des erreurs commises pourraient disparaître.** Quant aux erreurs lexicales, étonnantes lorsque l'on sait qu'un traitement de texte a été utilisé pour rédiger, un retour sur la bonne utilisation du correcteur orthographique pourrait être utile.

Si l'enseignement de tests réflexes fondés sur une opération linguistique et la transmission d'une méthode fiable de relecture pourraient éliminer les erreurs résiduelles de la majorité des étudiants, comment prendre en charge les étudiants devant effectuer un retour sur l'acquisition de la règle d'accord du participe passé ? La méthode peut-elle se contenter de reprendre ce qui a échoué en primaire ? Doit-elle innover, et en quel sens ? Doit-on et comment peut-on éviter l'utilisation du métalangage dans l'enseignement de la grammaire ?

A SUIVRE...

Dans l'idée d'explorer les voies auxquelles ont mené les questions soulevées par cette étude, je suis actuellement en **recherche de direction de thèse** autour des sujets suivants :

- Élaboration d'une didactique de la révision en production

- Doit-on et comment peut-on éviter l'utilisation du métalangage dans l'enseignement de la grammaire ?

- Étude nationale de la performance orthographique des bacheliers en situation de production authentique académique (type examen)

REFERENCES

Baddeley A.D., 1986, *Working memory*, Oxford University Press, Londres.

Fayol M, Pacton S., 2006, « L'accord du participe passé : compétition entre procédures d'accord et récupération d'items inflexibles en mémoire », in *Langue française*, 151, pp.59-73.

Fayol M., Jaffré J.-P., 2008, *Orthographe*, Presses universitaires de France.

Sautot J.-P., 2002, *Raisonnement sur l'orthographe au cycle 3*, Coll. « Projets pour l'école », Grenoble : centre régional de documentation pédagogique de l'Académie de Grenoble, p.194.

CONTACTS
NTRANG.LUONG
@GMAIL.COM